



**LA VILLE DE MAROMME
ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX**

OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation a pour objet la réalisation de deux ascenseurs extérieurs dans les écoles élémentaires Thérèse Delbos et Gustave Flaubert à Maromme (76150)

Type de procédure : La présente consultation est un marché de travaux passé sous la forme d'une procédure adaptée suivant articles L1111-2 ; L2123-1 ; R2123-1 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018.

**Maître d'ouvrage :
MAIRIE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00**

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire de la ville de MAROMME

Département : Seine Maritime (76) – Ville de Maromme

Lieux d'exécution de la prestation : Ecole Th. DELBOS "Wigston, Oadby, 8 mail". Ecole Gustave FLAUBERT "Place Saint Just" - 76150 Maromme

Nature de la prestation : Ce marché de travaux comprend la création de 2 ascenseurs pour le compte de la ville de Maromme. Les ascenseurs seront situés dans des écoles afin de les rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces deux ascenseurs seront respectivement installés dans les écoles Thérèse DELBOS et Gustave FLAUBERT dont un ascenseur par école.

Modalités de passation du marché public :

Sous-traitance : Les prestations peuvent être sous-traitées

Décomposition en lots : 3 lots : **Lot n° 1 :** Ascenseur – Electricité ; **Lot n° 2 :** Gros œuvre ; **Lot n° 3 :** Etanchéité – Couverture - Bardage

Démarrage et délai de la prestation : Dès notification de l'ordre de service

Négociations : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier

Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres

Attestation de visite obligatoire : Une attestation de visite est à fournir lors de la remise des offres

Modalités d'exécution du marché public :

Prix : Ferme, global et forfaitaire, le prix est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux et prestations.

Contenu des prestations :

Lot n° 1 - Ascenseur – Electricité : fourniture et pose de l'appareil neuf, électricité, finitions palières, etc. Voir CCTP Lot 1.

Lot n° 2 - Gros œuvre : Construction des bases et l'ossature du futur ascenseur, son isolation, sa stabilité et sa solidité, etc. Voir CCTP Lot 2.

Lot n° 3 : Etanchéité – Couverture – Bardage : Revêtements imperméables, échafaudages, coordination, évacuation des eaux pluviales, sécurité, etc. Voir CCTP Lot 3.

Contraintes : Les travaux sont réalisés dans un bâtiment en fonctionnement et de plus dans des zones sensibles, obligation de prévoir toutes les protections nécessaires.

Classement des bâtiments : Les bâtiments sont classés comme édifice ERP de type R, soumis au code du travail.

Règlement des comptes : Le prix étant global et forfaitaire, il est dû dès lors que l'ouvrage, ou l'ensemble de prestations auquel il se rapporte a été exécuté.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la situation par le maître d'ouvrage conformément à l'article R2192-10 du code de la commande publique.

Modalité de paiement du marché : Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.

Garantie de parfait achèvement : Le délai de la garantie de parfait achèvement des travaux est de UN (1) an à compter de la date d'effet de la réception.

Pièces justificatives à produire :

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement du (des) lot(s) concerné(s) entièrement complété(s), paraphé(s) et signé(s).
- Le C.C.T.P. du (des) lot(s) concerné(s) complété et signé
- Le présent Cahier des clauses particulières comprenant le CCAP et le RC (commun à tous les lots) paraphé, signé

Pièces obligatoires :

- DUME ou (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018)
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation de visite dûment complétée.
- L'ensemble des plans (des) lot(s) concerné(s) paraphé(s) et signé(s).
- Le planning d'exécution des travaux pour le (les) lot(s) concerné(s)

- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques, détails d'exécution des travaux, délais, choix des matériaux, habilitations, moyens dédiés...) pour le (les) lot(s) concerné(s)

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Références requises relatives à la capacité professionnelle

Critères pondérés de jugement des offres :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">❖ Prix : 60 %❖ Valeur technique : 40 % décomposée en sous-critères<ul style="list-style-type: none">Mémoire technique détaillé, note méthodologique : 10%Fiches techniques des produits, matériaux, matériels mis en place : 10 %Délais d'intervention avec planning détaillé, moyens dédiés : 20% |
|--|

Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse » en tenant compte des critères cités ci-dessus.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète, toute candidature reçue hors délai, tout dossier de candidature reçu en format papier, tout candidat faisant l'objet d'un motif d'exclusion des marchés, tout candidat dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes, les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé, les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire lors de la remise des offres, seront immédiatement écartés.

Retrait de dossier :

Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme <http://www.maromme.fr> (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Remise des offres – Présentation des offres dématérialisées :

Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation.

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivantes :

Le vendredi 03 mars 2023 à 15h00

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pendant l'exécution du marché, les candidats devront s'adresser à :

Pour des renseignements d'ordre administratifs : **M. N. SOOMOU**

Tél. : 02 32 82 22 23 E - Mail : nyereke.soomou@ville-maromme.fr

Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. T. GOSSET**

Tél. : 07 84 15 94 29 E – Mail : thierry.gosset@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : Le jeudi 02 février 2023